

# CONDITIONS GENERALES 2024

*Notre famille, Rémi, Marion, Eva et Marceau, a fait le choix de vivre dans ce lieu. En vous y accueillant, nous souhaitons partager avec vous le calme, l'espace et la beauté de ce coin de Provence, qui nous l'espérons, vous séduira.*

Toute personne qui séjourne au Gîte du Lièvre est tenue de se conformer au fonctionnement intérieur et à ses conditions générales que vous acceptez en les signant.

## **Horaires d'arrivée et de départ :**

Pour les emplacements de camping, les arrivées se font à partir de 16 heures et jusqu'à 20 heures. Le jour du départ, la place doit être libérée avant 12 heures. Pour les locations, les arrivées se font à partir de 16 heures et jusqu'à 20 heures. Le jour du départ, la location doit être libérée avant 10 heures.

En cas de retard et en l'absence de message, l'emplacement ou la location deviendra immédiatement disponible le lendemain du jour prévu de l'arrivée.

## **Le ménage des locations :**

Il est à votre charge et doit être fait à votre départ. Une somme de 150 € pourra être exigée en cas de détérioration et/ou manque de propreté, nous le vérifierons avec vous au moment de votre départ.

## **Annulation de votre séjour :**

L'acompte reste acquis au Gîte du Lièvre si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date d'arrivée, il sera rendu si le séjour est reloué (frais de dossier déduit de 20 €). Pour les locations, l'acompte nous reste acquis et le solde du séjour reste dû si l'annulation intervient jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée prévue dans le contrat. Au-delà de 30 jours, l'acompte est restitué (frais de dossier déduit de 20 €) si la location est relouée.

**Paiement de votre séjour :** Le solde du séjour sera payé à votre arrivée, par chèque, chèque-vacances ou espèces, pour l'intégralité du séjour réservé sur le contrat, même en cas d'arrivée retardée, absence en cour de séjour ou départ anticipé.

## **PAS DE REGLEMENT PAR CARTE BANCAIRE**

## **Extrait du règlement intérieur :**

- Les animaux sont acceptés, ils doivent être mentionnés dans le contrat de réservation. Sur l'ensemble du site, ils doivent être tenus en laisse et attachés, ils ne sont pas admis aux abords de la piscine. Le carnet des vaccinations doit être à jour. Dans les locations, les animaux doivent rester à l'extérieur.
- Branchement électrique 3A : il doit être mentionné dans le contrat de réservation. Merci de vous munir d'une rallonge. Aucun équipement électrique ne peut fonctionner sur nos installations (ex : barbecue électrique, plaque électrique...), uniquement lumière, frigo-glacière, GSM...
- Vos invités sont les bienvenus mais nous devons en être informés avant. Dès leur arrivée, ils devront se présenter à l'accueil et s'acquitter d'une redevance visiteur.
- Les feux ou barbecues sont interdits sur l'ensemble du site, un espace sécurisé et prévu à cet effet est à votre disposition.

*Merci de votre compréhension, afin de compléter ce règlement, nous vous remettons le jour de votre arrivée, quelques mesures qui nous permettront de mieux vivre les moments que nous allons partager ensemble dans notre site préservé ... !*

**Fait à ..... le ..... 2024.**

**Signature précédée de la mention " lu et approuvé " :**